

## POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ressources Bonterra Inc. (la « **Société** ») s'engage à mener toutes ses activités d'une manière conforme à sa valeur d'exploitation minière responsable afin d'assurer la protection de ses employés, sous-traitants et fournisseurs, de l'environnement et des communautés dans lesquelles la Société opère.

Le comité technique, de santé et sécurité et de développement durable de la Société (le « **comité** »), nommé par le conseil d'administration (le « **conseil** »), assiste le conseil dans sa surveillance des questions techniques, environnementales, de développement durable, de santé et de sécurité ainsi que de l'engagement communautaire. La charte du comité comprend la définition de l'autorité et des responsabilités du comité.

La Société s'engage à :

- mettre en œuvre des systèmes efficaces de gestion et de surveillance de l'environnement pour minimiser et atténuer les impacts sur l'environnement, avec un accent particulier sur les impacts qui contribuent à la perte de zones humides et au changement climatique.
- s'assurer que tous les employés, sous-traitants et fournisseurs se conforment à la politique, au programme et aux pratiques exemplaires de l'industrie en matière de santé et de sécurité.
- contribuer à des initiatives sociales dans les régions où elle opère en mettant l'accent sur l'éducation, le patrimoine culturel et le bien-être de la communauté.
- maintenir de bonnes relations avec les parties prenantes locales, y compris les populations autochtones en créant des opportunités de dialogue, de collaboration, d'emploi, de formation et d'affaires.
- maintenir une communication transparente et soutenir le développement communautaire de manière durable avec toutes les parties prenantes.
- surveiller la performance environnementale, sociale et de gouvernance de la Société et encourager les commentaires des parties prenantes afin de mieux identifier les opportunités où la Société pourrait améliorer sa performance en matière de développement durable.